

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL (DOCUMENT N°1)

Ce formulaire est disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville de THIERS

N° de dossier SPANC.....

Cadre réservé au service

Date de réception du dossier :	Date de transmission de l'avis :	
.....	Maire :.....	Demandeur :.....

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Téléphone : Portable : E-mail :

Adresse actuelle :

Adresse du projet :

Date de la demande de P.C. : N° de la demande de P.C. :

INFORMATIONS SUR LE TERRAIN

Références cadastrales : N° de section : N° de parcelle : Superficie de la parcelle :m²

Y a-t-il eu une étude de sol réalisée sur cette parcelle ? OUI (joindre l'analyse des résultats) NON

***Une étude de sol est indispensable pour le choix de la filière d'assainissement autonome.
Elle garantit l'adéquation entre le projet d'assainissement et la nature du terrain.***

Pente : faible <5 % moyenne 5 à 15 % forte >15 %

Présence d'un puits ou d'une ressource d'eau potable : OUI, distance par rapport à la filière :m NON

Présence d'une nappe : OUI précisez la profondeur moyenne :m NON

Terrain en zone inondable : OUI NON

Observations et remarques diverses :

INFORMATIONS SUR L'HABITATION

Construction : neuve existante

maison individuelle : habitation principale habitation secondaire (temps d'occupation annuelle :

Indiquez le nombre de pièces principales de l'habitation :

▪ nombre de pièces type bureau/salle de jeu :

▪ nombre de chambres :

▪ nombre d'occupants à l'année :

autre immeuble ou installations diverses :

Nature : Capacité d'accueil :

Mode d'alimentation en eau : Réseau d'adduction public

Puits ou forage, - Déclaré en préfecture : Oui Non

- Distance par rapport à l'habitation :m

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

Destination des eaux de pluie (indiquez leur devenir sur le plan de masse joint) :

Réseau de surface (fossé, caniveau, écoulement sur la parcelle,...)

Infiltration dans le sol (drains, puisard...)

Rétention (cuve, mare...)

Autre, à préciser :

Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas rejoindre le dispositif d'assainissement

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL (DOCUMENT N°1)

Ce formulaire est disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville de THIERS

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PREVU

Concepteur de la filière : Bureau d'études : Nom et adresse :
Tél :
 le propriétaire

Installateur de la filière (si connu) :

Nom/Raison sociale :
Adresse :
Tél : Fax : Email :

LE PRETRAITEMENT

un bac à graisse volume : litres
 une fosse toutes eaux volume : litres
 un pré-filtre : intégré à la fosse indépendant volume : litres
 autres prétraitements (précisez) :

LE SYSTEME DE VENTILATION

Type d'extracteur prévu : statique éolien
⚠ *La ventilation doit comporter une entrée d'air sur la colonne de chute des eaux usées et une sortie, piquée de préférence en aval de la fosse toutes eaux et/ou du pré-filtre, munie d'un extracteur statique.*

LE TRAITEMENT

Traitement et infiltration par le sol

tranchée d'infiltration nombre de tranchées : longueur : m (maxi 30 m)
 lit d'épandage longueur : m (maxi 30 m) largeur : m (maxi 8 m)
 filtre à sable vertical non drainé longueur : m largeur fixe de 5 m
 tertre d'infiltration surface à la base : m² surface au sommet : m²

Traitement par filtres drainés

filtre à sable vertical drainé longueur : m largeur fixe de 5 m
 filtre à sable horizontal drainé longueur fixe de 5,5 m largeur : m (mini 6 m)
 filtre compact à zéolithe (fosse toutes eaux d'au moins 5 m³) surface : m² (mini 5 m²)
marque :

Autres traitements :

dispositif de traitement autre que par le sol suivant l'arrêté du 7 septembre 2009 :

Numéro national d'agrément :

Titulaire de l'agrément :

Dénomination commerciale du dispositif :

toute autre filière nécessite une demande de **dérogation préfectorale**

L'EXUTOIRE

Dans le cas d'un rejet d'eau traitée, indiquez la nature de l'exutoire :

réseau pluvial fossé cours d'eau mare/étang autre (précisez).....

⚠ *Dans le cas d'un rejet d'eau traitée, joindre OBLIGATOIREMENT l'autorisation écrite du propriétaire du lieu de rejet*

Une pompe de relevage est-elle nécessaire ? Oui Non

si oui, où se situe-t-elle ? :

**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
(DOCUMENT N°1)**

Ce formulaire est disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville de THIERS

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE

- **Un plan de situation** (1/2500^{ème})
- **Un plan de masse avec un schéma d'implantation** (1/500) précisant :
 - L'emplacement de l'immeuble et des immeubles voisins,
 - La position des différents dispositifs constituant l'installation d'assainissement (y compris les ventilations associées),
 - L'emplacement des puits, sources, ruisseaux,... dans un rayon de 35 mètres,
 - L'aménagement prévu du terrain (zones de circulation, de stationnement, imperméabilisées, arbres, haie, jardin...),
 - La topographie du site concerné.
- **Un descriptif complet du futur dispositif préconisé,**
- **Une coupe détaillant les largeurs de fouille et la nature des matériaux,**
- **La notice du constructeur** précisant les caractéristiques des appareils, leurs modes d'utilisation et d'entretien,
- **l'étude de sol correspondante.**

Si besoin,

- **Autorisation ou demande d'autorisation de rejet d'eaux traitées pour les projets de dispositif drainé**
 - ✕ **L'AUTORISATION DU PROPRIETAIRE OU DU MAIRE, si rejet une propriété privée ou un fossé communal,**
 - ✕ **LA DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET ADRESSEE A LA DIRECTION DES ROUTES DEPARTEMENTALES complétée, si rejet vers une route départementale,**
Cette demande jointe au dossier sera transmise par le SPANC.
- **Les éventuelles autorisations nécessaires à la réalisation du dispositif d'assainissement (proximité d'un puits,...)**

**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
(DOCUMENT N°1)**

Ce formulaire est disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville de THIERS

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur s'engage à :

- établir (ou faire établir) un dispositif d'assainissement individuel conforme au projet accepté par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.), respectant la réglementation en vigueur. (imprimé « Déclaration de début de travaux » à transmettre).
- prévenir le S.P.A.N.C. de la date de réalisation des travaux pour le contrôle en tranchée ouverte
- assurer le bon fonctionnement de son installation en respectant les consignes d'utilisation et d'entretien

*🚫 En l'absence d'étude de sol et de contraintes (pente, nappe...),
le concepteur verra sa responsabilité engagée en cas de dysfonctionnement.*

Fait à..... Le.....

Signature du demandeur :

AVIS DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Au vu des informations portées à sa connaissance, le S.P.A.N.C. rend un avis :

FAVORABLE FAVORABLE AVEC RESERVES DEFAVORABLE

Motifs/Observations :

.....
.....

Fait à..... Le.....

Signature du responsable :

AVIS DU MAIRE

Au vu des informations portées à sa connaissance, le Maire rend un avis :

FAVORABLE FAVORABLE AVEC RESERVES DEFAVORABLE

Motifs/Observations :

.....
.....

Fait à..... Le.....

Signature du Maire ou de l'élue référent :